

## Campagne de labellisation E3D millésime 2026

### Calendrier

- Du 3 novembre 2025 au 16 janvier 2026 - phase 1 de la campagne : dépôt des candidatures, formulaire unique sur la plateforme ADAGE (via le portail Arena/Adage/appel à projet/gestion des campagnes/ saisir « E3D »).
- Fin janvier 2026 : Courriel de recevabilité des candidatures, communication du calendrier de la phase 2.
- De début février à mi-mai : phase 2, labellisations niveau 1 sur dossier et visites écoles pour les labellisations de niveaux 2 et 3.
- Juin 2025 : Commission d'attribution des niveaux E3D et officialisation des résultats validés par Madame la Rectrice.

### Webinaires directeurs et/ou référents EDD des écoles : présenter la démarche et répondre à vos questions

- Jeudi 16 octobre de 12 à 13h
- Suite le jeudi 13 novembre de 12 à 13h

Lien de connexion : <https://edurl.fr/WebinaireEDD>

### Obtenir le label E3D : l'essentiel pour les directeurs d'école ?

La labellisation **E3D** valorise les écoles engagées dans une démarche globale de développement durable. Elle est attribuée par le rectorat, sur avis d'une commission académique, et constitue à la fois une reconnaissance et un levier pour amplifier les projets éducatifs en faveur de l'**Education au développement Durable**.

#### 1. Pourquoi demander le label E3D ?

- **Reconnaissance officielle** des actions menées par l'école.
- **Visibilité et valorisation** auprès des familles, des partenaires et des collectivités.
- **Appui et accompagnement** de la mission académique EDD.
- **Dynamique collective** : implication de toute la communauté éducative (élèves, enseignants, personnels, parents, collectivités, associations).
- **Inscription dans la stratégie nationale** : objectif de 100 % d'écoles et établissements labellisés d'ici 2030.

## 2. Les principes de la démarche E3D

La démarche doit être **progressive et partenariale**, intégrée au projet d'école. Elle s'appuie sur :

- Les **enseignements disciplinaires** qui sont réalisés avec des projets interdisciplinaires en EDD. Ces apprentissages sont identifiés dans les repères de progression et attendus de fin de cycle en EDD.
  - [Repères de progression](#)
  - [Attendus de fin de C1](#)
  - [Attendus de fin de C2](#)
  - [Attendus de fin de C3](#)
  - Aux C2 et C3, des liens peuvent être faits avec l'EMC et l'EMI - [voir programmes EMC parus en juin 2024](#)
- La **vie collective dans l'école** (actions citoyennes, éco-délégués, projets collectifs).
- La **gestion quotidienne** de l'école (eau, énergie, déchets, alimentation).
- L'**ouverture sur le territoire** (partenariats avec les collectivités, les associations, les entreprises, les universités...).

## 3. Les étapes à suivre

### a) Diagnostic initial en équipe

- Identifier les apprentissages disciplinaires portés par les attendus de fin de cycle en Education au Développement Durable.
- Faire le lien avec les ODD de l'ONU à mettre en œuvre dans le cadre de l'agenda 2030
- Définir le ou les projets interdisciplinaires que l'équipe souhaite mettre en œuvre sur les thématiques des attendus de fin de cycle en EDD. Il est fréquent de commencer par s'appuyer sur des projets existants pour les nourrir et les faire grandir.
- Faire des liens avec la vie de l'école et les spécificités du territoire.

### b) Concertation et pilotage

- Associer l'ensemble des acteurs : enseignants, élèves (à travers les éco-délégués facultatifs dans le 1<sup>er</sup> degré), parents, personnel communal, partenaires.
- Désigner si possible un **référent EDD** et mettre en place un **comité de pilotage** au niveau 2 de labellisation.

### c) Inscription dans le projet d'école

- La démarche doit être validée en conseil d'école et intégrée officiellement au projet.

## 4. Les niveaux de labellisation – une mise en œuvre progressive adaptée au rythme de chaque école

Le label E3D est attribué à trois niveaux progressifs – les critères de labellisation aux différents niveaux sont listés dans les fiches d'aide à l'évaluation consultable sur le site.

- **Niveau 1 – Engagement**
- **Niveau 2 – Approfondissement**
- **Niveau 3 – Expertise**